



## L'aménagement du territoire aux différentes échelles

### : penser la répartition des rôles

A l'issue de son assemblée générale du **8 avril**, le Cercle pour l'aménagement du territoire invite ses membres et partenaires à une conférence-débat sur le partage des responsabilités entre acteurs publics dans la politique d'aménagement du territoire. Cet évènement se tiendra dans les locaux du « pôle Joubert »:

**22, rue Joubert, Paris 9<sup>ème</sup>**

Ce temps de débat sera ouvert par une introduction demandée à **Philippe Estèbe**, docteur en sciences politiques et en géographie, ancien directeur de l'Institut des hautes études pour l'aménagement du territoire (IHEDATE) et professeur au CNAM, aujourd'hui consultant au sein de la coopérative Acadie. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *L'égalité des territoires. Une passion française*, publié aux PUF en 2015. Philippe Estèbe a également beaucoup travaillé sur la politique de la ville et les enjeux de cohésion urbaine.

Le débat proposé le 8 avril sera l'occasion d'évoquer les questions de subsidiarité dans l'action publique et les manières d'aligner les différents niveaux d'autorités autour de finalités partagées en matière d'aménagement du territoire. Celles-ci sont-elles devenues lisibles ? Quels en sont aujourd'hui les référentiels, les priorités, les moyens ? Dans quelles enceintes les questions d'aménagement du territoire sont-elles évoquées et débattues à l'échelle nationale ?

Il sera également question des responsabilités renforcées des régions et des intercommunalités dans leurs compétences de planification respectives (SRADDET, SCOT/PLUi). La hiérarchie des normes et les règles de compatibilité entre documents suffisent-elle à produire de la cohérence et de l'efficacité ? Quel rôle donner aux politiques contractuelles ? Que penser des autres « incitations » (appels à projets, aides fiscales...) pour répondre aux enjeux territoriaux contemporains ?

Naturellement, ces questionnements reviendront à interroger la raison d'être de l'aménagement du territoire et ce que pourrait être son nouvel agenda au moment où il fait son retour au sein des portefeuilles ministériels.

Un temps de convivialité sera proposé aux participants à l'issue des débats.

[Je m'inscris](#)